

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement CE N° 2020/878 et ses modifications

## 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

Nom du produit : WINTER FAIRY (PF) 7%

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées : Bougie parfumée à destination du grand public

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur : Nom :  
Adresse :  
  
Pays :  
Téléphone :  
Email :

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence :

#### Union Européenne :

Belgique : +32 070 245 245

France : +33 (0)1 45 42 59 59

Luxembourg : +32 (0) 70 245 245

Suisse : 145

## 2 Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Identification des dangers :

-

### 2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement CE N° 2020/878 et ses modifications

Mention d'avertissement : Néant

Pictogramme de danger -

Mentions de danger

-	
---	--

Conseils de prudence

P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102	Tenir hors de portée des enfants.
P103	Lire l'étiquette avant utilisation.
P501	Éliminer le récipient dans une installation de recyclage ou d'élimination des déchets approuvée.

Informations supplémentaires sur les dangers (UE)

EUH208 Contient : Orange peel oil, sweet, Ethyl methylphenylglycidate, Omega-Pentadecalactone (Exaltolide), 4-tert-Butylcyclohexyl acetate. Peut produire une réaction allergique.

## 2.3 Autres dangers

Pas de données disponibles

## 3 Composition / Informations sur les composants

### 3.1 Substances

Non applicable

### 3.2 Mélanges

#### Description du mélange :

Le matériau est un mélange de matières premières aromatiques. La composition du matériau, en ce qui concerne les ingrédients dangereux, est indiqué dans le tableau suivant.

#### Ingrédients dangereux :

Selon la réglementation: 1907/2006 EC, 1272/2008, 453/2010, le mélange contient :

SUBSTANCE	%	N° CAS	N° EC	CLASSIFICATION
Orange peel oil, sweet	0.203-0.273	8008-57-9	616-926-9	Flam. Liq. 3;H226 Asp. Tox. 1;H304 Skin Irrit. 2;H315 Skin Sens. 1;H317 Aquatic Chronic 2;H411
Ethyl methylphenylglycidate	0.1407-0.2107	77-83-8	201-061-8	Skin Sens. 1;H317 Aquatic Chronic 2;H411
Omega-Pentadecalactone (Exaltolide)	0.14-0.21	106-02-5	203-354-6	Skin Sens. 1;H317 Aquatic Chronic 2;H411

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement CE N° 2020/878 et ses modifications

4-tert-Butylcyclohexyl acetate	0.0595-0.1295	32210-23-4	250-954-9	Skin Sens. 1;H317
--------------------------------	---------------	------------	-----------	-------------------

## Informations Complémentaires

Pour le texte complet des Phrases-H incluses dans le tableau ci-dessus : voir la section 16.

## 4 Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

<u>En cas d'inhalation</u>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Veiller à un apport d'air frais.</li> <li>- Consulter un médecin.</li> </ul>
<u>Après contact avec la peau</u>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon.</li> <li>- En cas de réactions cutanées, consulter un médecin.</li> </ul>
<u>Après contact avec les yeux</u>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.</li> <li>- En cas d'irritation oculaire, consulter un ophtalmologue.</li> </ul>
<u>En cas d'ingestion</u>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rincer la bouche abondamment à l'eau.</li> <li>- Donner jusqu'à une demi tasse d'eau ou de lait.</li> <li>- Consulter un médecin immédiatement.</li> </ul>

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Les principaux symptômes et effets connus sont décrits sur l'étiquette (voir section 2.2) et/ou à l'article 11.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Notes pour le médecin : Traitement symptomatique

## 5 Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

<u>Moyens d'extinction appropriés</u>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- ABC-poudre</li> <li>- Dioxyde de carbone (CO2)</li> <li>- Mousse</li> </ul>
---------------------------------------	--

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement CE N° 2020/878 et ses modifications

- Poudre d'extinction

Moyens d'extinction inappropriés

- Jet d'eau à grand débit

## 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, la formation de CO/CO2 et fumée est possible.

## 5.3 Conseils aux pompiers

En cas de ventilation insuffisante, porter un équipement de respiration autonome.

## 6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédure d'urgence

Utiliser un équipement de protection individuelle

### 6.2 Méthodes et matériel de confinement et nettoyage

S'assurer que les déchets soient collectés et contenus

### 6.3 Précautions pour la protection de l'environnement

Traiter le matériau recueilli conformément à la section sur l'élimination des déchets.  
Recueillir dans des conteneurs fermés et appropriés pour l'élimination.

### 6.4 Référence à d'autres sections

Manipulation sécuritaire : voir section 7.

Élimination des déchets : voir section 13.

Équipements de protection individuelle : voir section 8.

## 7 Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures de protection : Éviter le contact avec la peau et avec les yeux.

Se laver les mains avant les pauses et après le travail.

Retirer les vêtements souillés ou contaminés.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement CE N° 2020/878 et ses modifications

## 7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités.

Garder le récipient bien fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé.  
Éviter les températures extrêmes.  
Maintenir le récipient en position verticale afin d'éviter les fuites.  
Ne pas réutiliser un récipient vide.

## 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

A utiliser selon les bonnes pratiques de fabrication et d'hygiène du travail

## 8 Contrôles de l'exposition / Protection individuelle

### 8.1 Contrôle de l'exposition

Ne pas soumettre à des températures inutilement élevées pendant le traitement. Maintenir une ventilation adéquate dans les zones de travail.

### 8.2 Protection individuelle

- a) Protection respiratoire : lorsque la ventilation peut être insuffisante, porter un appareil respiratoire autonome.
- b) Protection des mains : lorsqu'une protection des mains est indiquée, des gants de sécurité sont recommandés.
- c) Protection des yeux : lorsqu'une protection des yeux est indiquée, des lunettes de sécurité sont recommandées.
- d) Protection de la peau : selon la situation de travail, celles-ci doivent inclure de porter des vêtements de protection, ce qui limitera également la contamination olfactive des vêtements. Suivre les règles d'hygiène personnelle de routine.

## 9 Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique	Solide
Couleur	
Odeur	Caractéristique
Point éclair (C°)	70.0°C < Point éclair > 100.0 °C
Solubilité dans l'eau	Insoluble (10%)
Solubilité dans d'autres solvants	Soluble (10%) dans alcool éthylique
Index de réfraction (25°C)	1.443 - 1.453

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement CE N° 2020/878 et ses modifications

## 10 Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Pas de réactions connues. Pas de réactions connues avec l'eau.

### 10.2 Stabilité chimique

Aucune réaction dangereuse lors de la manipulation et du stockage conformément aux dispositions prévues.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Non prévu si manipulé et stocké conformément aux dispositions prévues.

### 10.4 Conditions à éviter

Éviter les températures supérieures ou proches du point d'éclair, les sources d'ignition, les étincelles et les flammes. Ne chauffez pas les récipients fermés.

### 10.5 Matières incompatibles

Éviter tout contact avec des acides forts, des alcalis ou des agents oxydants.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Non attendu si manipulé et stocké conformément aux dispositions. Contact avec l'eau ou stockage sous conditions recommandées pendant un an ne devrait pas produire de produits de décomposition dangereux.

## 11 Informations toxicologiques

Ce mélange n'a pas été soumis à des tests éco-toxicologiques en tant qu'entité mais a été produit à partir de matériaux avec bibliographies toxicologiques établies. Compte tenu de la difficulté d'utiliser l'évaluation toxicologique standard actuelle technique de prévision des risques pour les personnes sensibles ou résultant d'une utilisation imprévisible, ce mélange doit être considéré et manipulé comme s'il présentait des risques pour la santé et traité en conséquence avec toutes les précautions possibles.

## 12 Informations écologiques

Ce mélange n'a pas été soumis à des tests éco-toxicologiques en tant qu'entité mais a été produit à partir de matériaux avec bibliographies toxicologiques établies. Compte tenu de la difficulté d'utiliser l'évaluation toxicologique standard actuelle technique de prévision des risques pour les personnes sensibles ou résultant d'une utilisation imprévisible, ce mélange doit être considéré et manipulé

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement CE N° 2020/878 et ses modifications  
comme s'il présentait des risques pour la santé et traité en conséquence avec toutes les précautions  
possibles.

## 13 Considérations relatives à l'élimination

Les quantités résiduelles du produit doivent être traitées conformément aux instructions données  
aux points 6, 7 et 8 ci-dessus.

Les déchets doivent être éliminés conformément aux exigences réglementaires nationales ou  
régionales.

## 14 Informations relatives au transport

WGK : Néant

## 15 Informations réglementaires

### 15.1 Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlement (CE) n° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la  
classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les  
directives 67/548/CEE et 1999/45/CE, et modifiant le règlement (CE) n° 1907/2006.

### 15.2 Evaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour cette substance/ce mélange par le  
fournisseur.

## 16 Autres informations

### 16.1 Indication des changements

Le contenu des sections suivantes modifie et remplace celui de la version précédente :  
1,2,3,4,5,6,7,8,9,10,11,12,13,14,15 & 16. Toutes les parties mises à jour conformément au règlement  
(UE) 2015/830 modifiant le règlement (CE) n° 1907/2006.

### 16.2 Légende des abréviations et acronymes

N° CAS	Numéro du Chemical Abstract Service
IATA	International Air Transport Association.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement CE N° 2020/878 et ses modifications

IMDG	Code maritime international des marchandises dangereuses.
DPD	Directive Préparation Dangereuses
N° ONU	Numéro des Nations Unies.
N° EC	Numéro Commission européenne.
ADN/ADNR	Règlement concernant le transport de substances dangereuses dans des barges sur les voies navigables.
ADR/RID	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route/Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer.
CLP	Classification, étiquetage et emballage.

## 16.3 Classification et procédure utilisée pour définir la classification des mélanges selon le règlement (CE) n°. 1272/2008

-

Procédure de classification : Méthode de calcul

## 16.4 Phrases pertinentes

H226	Flam. Liq. 3	Liquide et vapeurs inflammables.
H304	Asp. Tox. 1	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Skin Irrit. 2	Provoque une irritation cutanée.
H317	Skin Sens. 1B	Peut provoquer une allergie cutanée.
H411	Aquatic Chronic 2	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

## 16.5 Informations complémentaires

Conformément au règlement (UE) 2015/830 modifiant le règlement (CE) n° 1907/2006, les informations contenues dans ces données de sécurité sont basées sur les propriétés des matériaux connus d'Escentiscia Limited au moment de la publication de la fiche technique. La fiche de données de sécurité est destinée à fournir des informations pour une évaluation de la santé et de la sécurité, du matériau et des circonstances dans lesquelles il est emballé, stocké ou appliqué sur le lieu de travail. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer des conditions d'utilisation sûres du produit, selon les informations fournies dans cette fiche de données de sécurité. Ce document n'est pas destiné à des fins d'assurance qualité.

Date de création : 08/09/2022



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement CE N° 2020/878 et ses modifications